

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2026-078

Date de la convocation : 13/05/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 94

Conseillers représentés : 9

Le vingt et un mai deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : 001 LABBE José , 003 LAURENT Vincent , 004 LEFORT Sylvie , 005 SEMBENI Anne , 006 BOXEBELD Pascal , 007 DORIDO Elie , 008 SEMBENI Peggy , 009 HUBSCH Benoît , 010 DUCHENE Eric , 011 TOURTIAUT Marielle , 012 THIRRIARD Philippe , 013 POTRON Pierre , 014 ETIENNE Philippe , 015 MONFOURNY Camilla , 016 LAMBLLOT Laurent , 018 LOUIS Jean-Marc , 019 DUMANGE Dominique , 020 PLONER Benoît , 021 BOUILLON Mathieu , 022 GUERIN Anne-Marie , 024 DEVER Chantal , 025 NANJI Désiré , 026 DANNEAUX Dominique , 028 DURY Sébastien , 029 LAURENT-CHAUVET Pierre , 030 DEMISSY Pierre , 031 REMY Pascal , 032 GENTY Jean-Charles , 034 COLIN Raphaël , 035 DE POUILLY Jean , 036 BOUILLON Daniel , 037 NICOT Sébastien , 038 NIZET Sylvain , 040 LOBIDEL Alain , 043 CALLUYERE Jean-Luc , 044 CERRAJERO Eladio , 045 BROUILLON Patrick , 046 FREMIN Thierry , 047 NOCTON Thierry , 048 CARRE Joël , 049 ALLART Alexandre , 051 HAULIN Virginie , 052 GENTY Philippe , 053 MANCEAUX Christophe , 055 RATAUX Isabelle , 056 PIEROT Chantal , 058 LORFEUVRE Géraud , 059 LALLEMENT Séverine , 060 AUDEGOND Michaël , 061 SOUDANT Antoine , 062 LEROY Yves , 063 ANDREY Danielle , 065 CAILLOUX Corinne , 067 AUROUX Emmanuel , 070 PERTUS Xavier , 072 SIMONNET Arnaud , 073 HAAS Robert , 075 BESANCON Tony , 078 LE GALL Jean-François , 079 DERVIN Karen , 080 FOURCROY Stéphane , 081 BONHOMME Francis , 083 LALONDE Loïc , 084 WATIER Audrey , 085 CARRY Sylvie , 086 SALEZ René , 087 ARNOULT Jean-Pol , 089 FRANGEL Yann , 090 PIERSON Florent , 091 MALVAUX Frédéric , 092 FAES Alain (depuis 19:45:55) , 093 HERBINET Fabienne , 094 FRAIPONT Anne , 096 CANIVENQ Roland , 097 GROSSELIN Jacques , 098 DAUPHY Bruno , 099 BESTEL Bernard , 100 VAN DEN BERGH Charles , 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège , 104 LESCUYER Anne , 105 LEBON Christophe , 106 MAROTEAUX Nathalie , 107 DESGEORGES Marc , 108 LESUEUR Patricia , 109 CARPENTIER Dominique , 111 GARRAUD Sabine , 113 FESTUOT Annie , 114 COLSON Pascal , 115 PASTE Laurence , 116 AVRIL Christophe , 117 THEBAUD Hélène , 119 DION Valentine , 120 HABERT Johan , 122 DELIN Fabienne ,

Ont donné procuration : 002 DAVID Sonia (à 086 SALEZ René) , 041 HULOT Christian (à 072 SIMONNET Arnaud) , 057 ARNOULT Jean Christophe (à 056 PIEROT Chantal) , 064 GROFF Benjamin (à 065 CAILLOUX Corinne) , 071 RATAUX Frédéric (à 083 LALONDE Loïc) , 110 HUET Eric (à 106 MAROTEAUX Nathalie) , 112 LALLEMENT Davy (à 117 THEBAUD Hélène) , 118 MACHINET Jean Baptiste (à 122 DELIN Fabienne) , 121 DERVIN Eva (à 120 HABERT Johan) ,

Secrétaire de séance : M. Marc DESGEORGES

**OBJET : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE VOUZIERES POUR LE
FONCTIONNEMENT DU CENTRE CULTUREL LES TOURELLES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5214-16 V,

Vu la loi du 12 juillet 1999 qui permet aux communautés de communes d'attribuer à leurs communes membres des fonds de concours afin de contribuer à la réalisation d'équipements d'intérêt commun,

.../...

Vu la loi du 13 août 2004 et notamment son article 186 qui modifie la précédente loi et qui prévoit : " afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée par le bénéficiaire du fonds de concours." ;

Considérant que la commune de Vouziers gère un équipement culturel Les Tourelles dont elle a, seule, la charge ;

Considérant que 70% des usagers du Centre Les Tourelles résident hors de la commune de Vouziers ;

Considérant donc le rayonnement intercommunal du Centre Les Tourelles ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 98 voix POUR, 2 voix CONTRE (073 HAAS Robert, 116 AVRIL Christophe) et 3 ABSTENTIONS (075 BESANCON Tony, 081 BONHOMME Francis, 087 ARNOULT Jean-Pol) :

- **D'AUTORISER le versement d'un fonds de concours à la commune de Vouziers d'un montant de 65 000 € en 2026.**
- **DE PRENDRE ACTE que la commune de Vouziers a remis un avis concordant lors de son conseil municipal du 18/05/2026.**
- **D'AUTORISER le Président à signer tous actes et pièces quelconques liés à cette délibération.**

Le secrétaire de séance,

Marc DESGEORGES

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

